



Procès verbal du CDN

Jeudi 22 septembre 2016
De 12 h à 13 h 30 HNE

Jeudi 22 septembre, de 12 h à 13 h 30 HNE

Participants : Brian Newman (président), Chris Densmore, Jonathan Chevrier, Monette Boudreau-Carroll, Angie Shen, Jason Trepanier, Jim Plakas, James Sneddon (membres du personnel)

Absents : Keith Hansen

1. Révision des règles du jeu

1.1 Passe au-dessus de la tête

- OVA met à l'essai la passe au-dessus de la tête pour les catégories 16U garçons et filles pour cette saison. Cette règle ne sera pas mise en application lors des championnats nationaux de fin d'année, mais VC souhaite aller de l'avant avec cette règle pour la saison prochaine.

Le groupe a révisé la période d'essai mise en place par l'OVA qui permet la passe au-dessus de la tête à la réception de service. Il attend avec impatience des commentaires de l'OVA et de ses membres sur cette question. Le groupe a passé en revue les arguments mis de l'avant en 2013 pour l'application de la règle actuelle ainsi que les commentaires d'un membre de Volleyball Manitoba. Il est proposé que le CDN devrait suivre les recommandations et décisions du congrès FIVB au sujet de la passe au-dessus de la tête si une modification à la réglementation nationale devait être apportée. Contrairement à l'année dernière, tout indique que la FIVB appliquera de nouveau la règle autorisant la passe au-dessus de la tête, mais le tout reste cependant à confirmer.

Après maintes discussions, le CDN est d'accord pour autoriser la passe au-dessus de la tête pour le groupe d'âge 16U, selon les résultats de la période d'essai et les commentaires des arbitres. Cette question sera de nouveau abordée lors de la conférence téléphonique de novembre 2016, en plus d'un survol des politiques en vigueur dans d'autres pays. Les membres du groupe s'entendent sur le fait que les catégories 14U et 15U ne doivent pas adopter cette règle, en raison des questions de maturité physique des athlètes, de leur habileté à exécuter ce geste technique sans se blesser ou sans que le jeu ne soit constamment interrompu par les officiels en raison de fautes techniques.

1.2 Libéro 16U

- Proposition pour abaisser l'âge permettant l'utilisation du libéro pour les garçons et les filles.

Le CDN a passé en revue les arguments mis de l'avant en 2013 pour l'application de la règle actuelle ainsi que les commentaires d'un membre de Volleyball Manitoba.

Les discussions des membres du groupe ont permis de mettre en évidence les points suivants :

- Le développement à long terme de l'athlète (DLTA) est d'éviter toute spécialisation précoce chez les athlètes
- Il est difficile de mesurer de manière tangible si l'utilisation du libéro favorise ou nuit au développement des athlètes de ce groupe d'âge.
- Les entraîneurs ont tendance à isoler les joueurs de centre avec la règle du libéro.
- Il est possible de voir une utilisation plus répandue des libéros et non seulement à partir d'une transition subséquente sur le côté gauche.



- L'éducation doit faire partie de la solution pour aider les entraîneurs à investir dans le développement des habiletés des joueurs, mais ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour y arriver efficacement.
- Il n'y a pas urgence d'agir dans ce dossier. Le Brésil, qui est un des pays les mieux classés au monde, applique la même règle.

Les membres du groupe sont ouverts à abaisser l'âge permettant l'utilisation du libéro, mais ils ont besoin d'un délai supplémentaire pour analyser ce qui se passe dans les autres pays et pour obtenir de plus amples informations sur cette règle. Ordre du jour pour la conférence de novembre.

1.3 Hauteur du filet pour la catégorie 16U féminine

- Proposition d'ajuster la hauteur du filet à 2,24 m.

Volleyball Alberta et OVA ont mis cette disposition à l'essai avec succès. Volleyball Alberta n'a pas remarqué que les athlètes moins grandes éprouvaient des problèmes particuliers pour attaquer la balle. Les joueuses semblent être plus grandes qu'il y a 10 ans. Un sondage sur le projet de changement de la hauteur du filet a été envoyé et aucun commentaire négatif n'a été reçu. Les divisions inférieures ne semblaient pas poser de problèmes majeurs. Cependant, l'échantillon utilisé était plutôt restreint.

Le CDN attendra les résultats de l'expérience de l'OVA avant de prendre sa décision en novembre. Les membres du groupe envisagent fortement l'augmentation de la hauteur du filet pour la saison 2017-2018.

2. Mises à jour du PNCE

- Les ateliers de formation d'une journée pour les évaluateurs des entraîneurs commencent en novembre. Les entraîneurs de volleyball de plage sont invités à l'atelier. 75 % du contenu est basé sur le processus. Les entraîneurs de volleyball de plage recevront une formation en ligne pour les 25 % restants en juin 2017.
- Révision et mise à jour de la politique de certification des entraîneurs. Remarque : le montant des amendes n'est pas une question essentielle et pourrait être réduit.
- Révision du plan de transfert

2. Mises à jour de la CDÉN et Sdes programme sélect (m) et jeunesse (w)

- Consultez le document pour connaître le format modifié du programme
- Il n'y aura pas de programme jeunesse (m) et junior (w) en 2017 en raison de la tenue des Jeux du Canada.

3. Mises à jour de la restructuration des compétitions

- Le programme de formation des officiels autorise les nouvelles demandes de financement pour les programmes d'excellence provinciaux et régionaux.
- Consultez les documents d'orientation pour la vision 2018 des programmes de développement des athlètes.

4. Politique des catégories d'âge

- Proposition pour retirer la mise en garde quant à l'exclusion des joueurs du SIC/ACSC de la division 17U.
- Les membres du groupe sont d'accord pour retirer la mise en garde pour 2018. Il est cependant nécessaire d'analyser plus en détail les conséquences de cette décision qui fait en sorte que les athlètes doivent être dans leur première année, ou au niveau de la 12^e année scolaire avant que toute modification soit apportée à la politique.

Date de la prochaine réunion : 17 novembre, de midi à 13h30 HNE